

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# L'Ambassadrice internationale de bonne volonté de l'UNICEF, Angélique Kidjo et les stars de la musique béninoise disent **NON** au mariage des enfants !

***L'Ambassadrice internationale de l'UNICEF, Angélique Kidjo et l'Ambassadrice nationale de l'UNICEF Bénin, Zeynab Abib, accompagnées par sept des plus grands artistes du Bénin se sont engagées dans la Campagne nationale Tolérance Zéro au mariage des enfants en composant une chanson appelant la population à dire NON au mariage des enfants.***

**COTONOU, le 18 Juillet 2017.** « Une petite fille reste encore un enfant. Elle ne peut être une mère ou une épouse. Laissons-la grandir pour qu'elle vive une vie épanouie. Disons NON au mariage des enfants ! », chantent en chœur les Ambassadrices de bonne volonté de l'UNICEF, Angélique Kidjo et Zeynab Abib, accompagnées de Danialou Sagbohan, Kalamoulai, Don Métok, Sessimè, Dibi Dobo, Norberka et Olga Vigouroux. [\[Regardez le vidéo-clip \*\*DISONS NON AU MARIAGE DES ENFANTS\*\*\]](#)

Dans le cadre de la *Campagne Tolérance Zéro au mariage des enfants* lancée par le Gouvernement du Bénin le 16 Juin dernier à l'occasion de la Journée de l'Enfant Africain (JEA), les neuf artistes se sont engagés dans ce mouvement social sans précédent en brisant le silence et en mobilisant la population par la production d'une chanson et d'un vidéo-clip à la fois bouleversant et plein d'espoir.

« Le mariage des enfants est une négation de leur droit à grandir en toute liberté. Chaque enfant a le droit à une enfance. J'appelle les parents à ne pas marier leurs filles car elles sont notre richesse et le futur de notre continent », exhorte Angélique Kidjo qui a co-produit la chanson avec Zeynab Abib.

Les artistes chantent dans une diversité de langues notamment le Fon, le Mina, le Mahi, le Sahouè, le Yoruba, le Goun, le Bariba et le Français afin que toute la population béninoise et des pays frontaliers puissent être sensibles aux messages délivrés.

« Les conséquences pour ces filles sont terribles. Une fois mariées les filles ne sont plus scolarisées, elles sont violées, elles tombent enceintes encourant des risques pour leur santé et celle du bébé pendant leur grossesse. C'est contre toutes ces injustices, que nous, artistes nous disons NON ! Les filles ne sont la propriété de personne, elles ont le droit de choisir leur destinée », martèle la star de la chanson béninoise Zeynab Abib qui a su rassembler les plus grands artistes du Bénin autour de cette cause.

Dans la plupart des sociétés africaines, le mariage s'étend au-delà du couple et scelle l'union de deux familles. Ce faisant certains parents ou tuteurs forcent leurs enfants à se marier avant qu'ils ne soient physiquement et psychologiquement matures. La pauvreté, le faible niveau d'éducation, la perpétuation de traditions et de croyances ainsi que l'existence généralisée d'une culture de l'impunité sont autant de causes de la persistance de ce phénomène.

Parmi les 700 millions de femmes victimes de mariage forcé dans le monde, plus d'une sur trois, soit 250 millions, l'a été alors qu'elle n'avait pas 15 ans. En Afrique de l'Ouest et du Centre, deux filles sur cinq (41%) se marient avant l'âge de 18 ans. Au Bénin, une fille sur 10 est mariée avant l'âge de 15 ans et trois filles sur 10 le sont avant l'âge de 18 ans.

« Nous avons besoin de toutes les forces et de toutes les armes pour lutter contre le fléau du mariage des enfants. L'art, en particulier la musique est une arme puissante. Comme disait Nelson Mandela *'la politique*

*peut être renforcée par la musique, mais la musique a une puissance qui défie la politique’.* Vous devez utiliser cette puissance », exhorte pour sa part le Représentant de l’UNICEF au Bénin, Dr Claudes Kamenga.

Les autorités nationales, par la voix de la Ministre de l’Economie Numérique et de la Communication et de la Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales ont salué l’engagement des artistes et appelé les médias à diffuser ce vidéo-clip massivement.

La *Campagne Tolérance Zéro au mariage des enfants* s’inscrit dans la droite ligne de l’initiative de l’Union Africaine (UA) qui exhorte les pays du continent à mettre fin à cette pratique. Ces activités sont mises en œuvre grâce au soutien financier du Royaume de Belgique et du Royaume des Pays-Bas.

**Regardez le vidéo-clip [DISONS NON AU MARIAGE DES ENFANTS](#)**

###

**Regardez le vidéo-clip sous-titré en Anglais [SAY NO TO CHILD MARRIAGE](#)**

**Regardez le vidéo-clip sous-titré en Français [DISONS NON AU MARIAGE DES ENFANTS](#)**

**Regardez le reportage [9 artistes, une chanson, un message, NON au mariage des enfants](#)**

**Ecoutez l’audio [DISONS NON AU MARIAGE DES ENFANTS](#)**

###

#### **À propos de l’UNICEF**

L’UNICEF promeut les droits et le bien-être de chaque enfant, dans tout ce que nous faisons. Nous travaillons dans 190 pays et territoires du monde entier avec nos partenaires pour faire de cet engagement une réalité, avec un effort particulier pour atteindre les enfants les plus vulnérables et marginalisés, dans l’intérêt de tous les enfants, où qu’ils soient.

Pour plus d’informations sur UNICEF Bénin: <http://www.unicef.org/benin/>

Suivez-nous sur [Facebook](#) [Twitter](#) [Soundcloud](#) [Medium](#) et [YouTube](#)

#### **Pour plus d’informations, veuillez contacter:**

Hadrien Bonnaud, Chef Communication, UNICEF Bénin, +22921365014 [hbonnaud@unicef.org](mailto:hbonnaud@unicef.org)

Hippolyte Djiwan, Chargé de la communication, UNICEF Bénin, + 22921365029 [hjiwan@unicef.org](mailto:hjiwan@unicef.org)